

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Création d'une piste d'accès pour un local de
gestion de crues du Barrage d'Eguzon

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

E.D.F. (Electricité de France) UP Centre

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

GUILLOT Hervé

RCS / SIRET

5 5 2 0 8 1 1 3 1 7 6 0 4 4 2 Forme juridique S.A.

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51 - a)	défrichement sous à une autorisation pour une surface inférieure à 25 Ha
37 -	Travaux et construction soumis à permis de construire pour une SHON inférieure à 3000 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste à créer une piste d'accès à un futur local de
gestion des crues sur le Barrage d'Eguzon, géré par EDF.

4.2 Objectifs du projet

Cette piste est nécessaire pour desservir le local de gestion des crues en rive gauche indépendamment de la rive droite.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La piste d'accès sera de 4 m de large. Elle sera taillée dans le versant surplombant la rive gauche de l'évacuateur de crue. Les déblais serviront de remblais pour les parties qui le nécessitent lors des travaux de terrassement de la piste. Un géotextile sera apposé en vue d'un réglage et du compactage de la couche de forme de la piste. La piste aura une pente de 3%. Un fossé collectera les eaux de ruissellement. Certains rochers en bordure de piste seront purgés ou seront stabilisés par un grillage et des clous adaptés aux blocs. Les travaux se dérouleront en dehors des périodes de reproduction des oiseaux ou des autres vertébrés forestiers.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La piste sera entretenue régulièrement afin de maintenir ouvert cet accès stratégique en permanence.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet de construction du local de gestion des crues a été remis à la DREAL, la DDT 36 en vue de la modification du document d'urbanisme de la commune d'Eguzon, et afin d'être compatible avec notre prochaine demande de permis de construire pour cet ouvrage permettant d'assurer le passage des crues à Eguzon dans des conditions optimales.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Cette présente procédure est réalisée en vue d'une demande d'autorisation de défrichement en vue de créer la piste d'accès.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- piste de 90 m de long avec une pente de 3 %	
- superficie globale du défrichement = 3000 m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Eguzon-Chantôme
(Indre -36)

Coordonnées géographiques¹

Long. 46° 27' 15"

Lat. 1° 36' 45"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? 1922 et 1929 (Concession hydroélectrique d'Eguzon)

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Cette piste d'accès est la première étape en vue de la construction du local de gestion des crues du barrage d'Eguzon

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Aucun usage actuel.
Boisement spontané.
Activités pratiquées = randonnée, VTT

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

P.O.S. de la commune d'Eguzon révisé le 23/12/2009
-zone "espace boisé classé"

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux sont situés en limite de la ZNIEFF de type 2 n° 240000602 Haute Vallée de la Creuse et affluents
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site inscrit "Rives du Lac Chambon" en date du 08/09/1967
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	au sein du site Natura 2000 ZSC "Vallée de la Creuse et affluents" FR2400536
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux d'abattage d'arbres sont susceptibles de perturber la reproduction des oiseaux nicheurs et/ou des espèces de vertébrés arboricoles (chauves-souris par ex). Aussi les travaux se dérouleront en dehors des périodes de reproduction de ces espèces.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux devant se dérouler en site Natura 2000, nous avons rencontré l'animatrice N2000 du site. Suite à une visite conjointe sur site, il s'avère qu'aucune espèce ou habitat d'intérêt communautaire ne sont concernées sur la zone des travaux.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Environ 3000 m ² de bois de pente
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cette piste vise à la construction d'un local qui permettra de gérer les crues au niveau du barrage d'Eguzon.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les nuisances sonores n'auront lieu que durant les travaux de création de la piste.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement durant la création de la piste d'accès au local de gestion des crues.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impact visuelle limité (utilisation de matériaux de remblais locaux, maintien des arbres de part et d'autre de la piste).
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Modification de l'itinéraire du sentier de randonnée. Un nouvel itinéraire sera tracé et balisé afin de contourner la zone de travaux durant la création de la piste.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des éléments transmis et de la rencontre sur le terrain de l'animatrice Natura 2000, Mme FROGER (Indre Nature), nous estimons que nous avons cherché à réduire le plus possible notre impact sur l'environnement : aucune espèce et aucun habitat d'intérêt communautaire ne seront impactés. En ce qui concerne les espèces protégées (oiseaux essentiellement), nous avons choisi de réaliser les coupes d'arbres et les travaux de terrassement en dehors de leur période de reproduction. Ces travaux devraient se réaliser entre le mois d'octobre et le mois de décembre 2013. L'intégration paysagère du local crues et de sa piste d'accès a été réalisée par l'architecte en charge des travaux (document qui sera présenté lors de la demande de permis de construire). Enfin, nous avons tenu compte des usages (randonnées, VTT) en demandant la modification du tracé du sentier actuel à la FF Randonnée.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée :	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	Dossier de présentation "Construction d'un local et de sa piste d'accès pour la Gestion des crues" (EDF - 2013)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

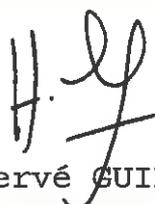
Fait à

Limoges

le,

04 juin 2013

Signature


 Hervé GUILLOT



BARRAGE D'EGUZON

**CONSTRUCTION D'UN LOCAL ET DE SA PISTE D'ACCES POUR LA
GESTION DES CRUES**

DOSSIER DE PRESENTATION

Réf : UP-EGUZ-00001A

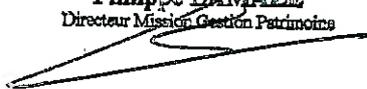
SOMMAIRE

1.	OBJET DU DOCUMENT	3
2.	PETITIONNAIRE	3
3.	MAITRE D'ŒUVRE	3
4.	INTITULE DU PROJET	3
5.	LOCALISATION DU PROJET	3
6.	OBJECTIF DU PROJET	4
7.	DESCRIPTION DU PROJET	4
8.	IMPACT DU PROJET	4
8.1	ETAT INITIAL	4
8.2	IMPACT PREVISIBLE	5
9.	LA REALISATION	5
9.1	DESCRIPTION DES TRAVAUX	5
9.1.1	<i>Défrichement/déboisement</i>	5
9.1.2	<i>Terrassement</i>	5
9.1.3	<i>Local pour la gestion des crues</i>	6
9.1.4	<i>Belvédère et sentier de randonnée</i>	7
9.2	PLANNING PREVISIONNEL	7
9.3	RISQUES ENVIRONNEMENTAUX EN PHASE TRAVAUX	7
10.	ANNEXES	8
10.1	ANNEXE 1 – IMPACT ZONE BOISEE	
10.2	ANNEXE 2 – DOSSIER TOPOGRAPHIQUE	
10.3	ANNEXE 3 – CUBATURE	
10.4	ANNEXE 4 – MODIFICATION DU TRACE DU SENTIER DE RANDONNEE IMPACTE PAR LES TRAVAUX REALISES LORS DE LA CONSTRUCTION DU LOCAL SEB D'EGUZON	

1. OBJET DU DOCUMENT

Ce document présente le projet de construction d'un local pour la gestion des crues du barrage d'Eguzon. Cet équipement répond aux objectifs de sûreté ressortant de l'étude de dangers et de la revue de sûreté datant de 2009.

2. PETITIONNAIRE

1.1 Nom et prénom :	Philippe LAMAZE
1.2 Désignation de la collectivité ou raison sociale de la société :	Électricité de France – Unité de Production Centre
1.3 Adresse ou siège social :	19 bis avenue de la révolution – 87012 LIMOGES Cedex
1.4 Téléphone – Fax – Mel :	0555387800
1.5 Qualité du signataire : <i>(s'il s'agit d'une société, le pétitionnaire doit indiquer en quelle qualité il intervient : gérant, directeur...)</i>	<p style="text-align: center;">Philippe LAMAZE Directeur Mission Gestion Patrimoine</p> 

3. MAITRE D'ŒUVRE

2.1 Nom et prénom :	Jérôme RIEU
2.2 Désignation de la collectivité ou raison sociale de la société :	Électricité de France – Centre d'Ingénierie Hydraulique – Service Génie Civil
2.3 Adresse ou siège social :	18 avenue Raymond Poincaré BP 422 – 19311 BRIVE
2.4 Téléphone – Fax – Mel :	05 55 18 10 00

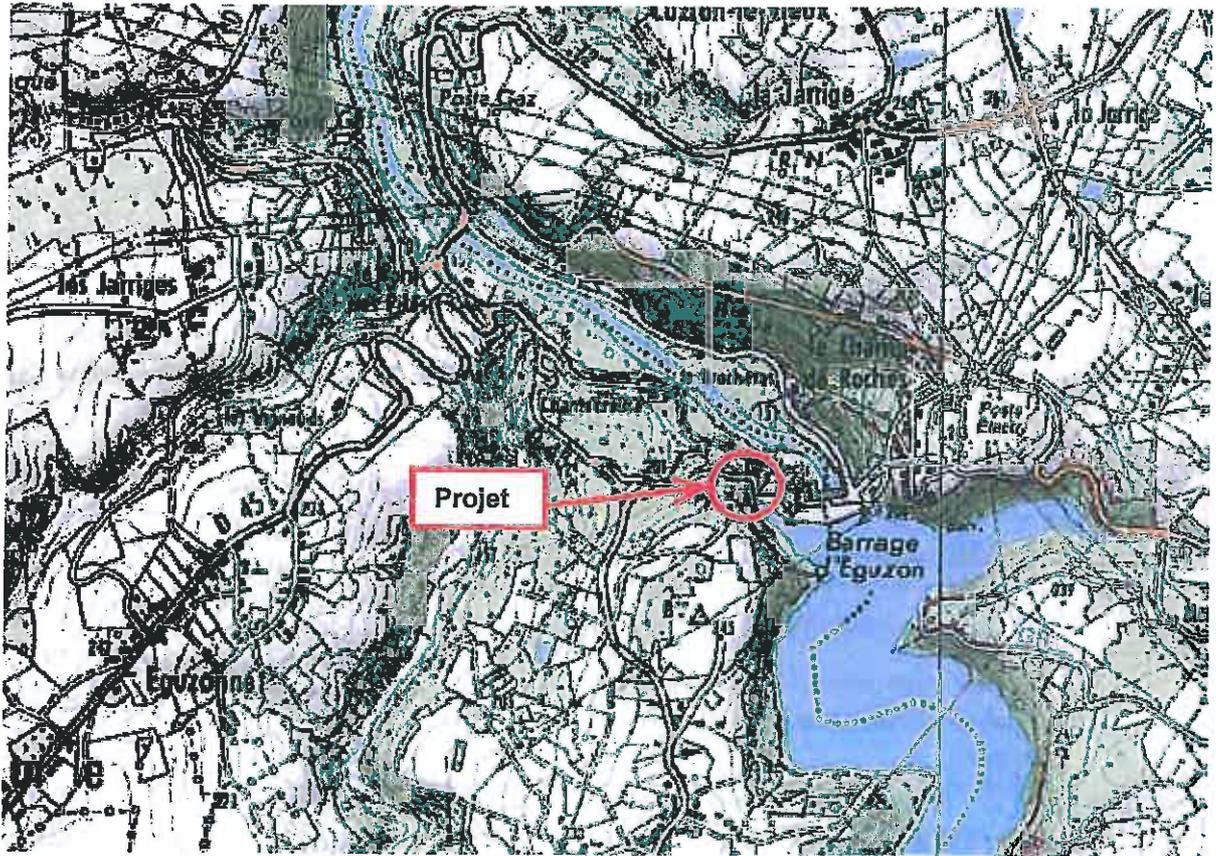
4. INTITULE DU PROJET

Barrage d'Eguzon – Construction d'un local et de sa piste d'accès pour la gestion des crues

5. LOCALISATION DU PROJET

4.1 Cours d'eau :	Creuse
4.2 Bassin versant :	Creuse
4.3 Commune(s) :	EGUZON-CHANTOME
4.4 Lieu-dit :	Chaume Blanche de la Chasselle
4.5 Section :	AW
4.6 Parcelle :	n°287

Carte de localisation des aménagements et des travaux



6. OBJECTIF DU PROJET

L'objectif du projet est de construire un local et sa piste d'accès pour la gestion des crues du barrage d'Eguzon en rive gauche de celui-ci. Cet équipement, répondant aux objectifs de sûreté ressortant de l'étude de dangers et de la revue de sûreté datant de 2009, permettra d'améliorer la fiabilité du fonctionnement des évacuateurs en crue. L'implantation du projet est stratégique, elle permet une vision d'ensemble des installations et l'intervention rapide sur les évacuateurs (manœuvre en mode local ou mode secours, prévention d'embâcles...) par les agents de quarts chargés du passage des crues.

7. DESCRIPTION DU PROJET

- Réalisation d'une piste de 90 m de longueur, cheminant dans le versant rive gauche, à partir puis au-dessus de la piste existante (jonction à la cote 206,40 m NGF), jusqu'à la future plateforme à la cote 216,00 m NGF (voir annexe 2),
- Réalisation d'une plateforme à la cote 216,00 m NGF, dans l'alignement des évacuateurs de crue en rive gauche, d'une superficie de 350 m² (voir annexe 2),
- Construction du local pour la gestion des crues d'une surface de 108 m²,
- Aménagement d'un belvédère et raccordement du chemin de randonnée.

8. IMPACT DU PROJET

8.1 ETAT INITIAL

Le futur local pour la gestion des crues du barrage sera implanté sur la parcelle cadastrée AW 287 située à la Chaume Blanche de la Chasselle, sur la commune d'EGUZON (rive gauche du barrage). Ce terrain est situé en zone NDc, zone naturelle qu'il convient de protéger, le secteur « c » correspondant au site inscrit des rives du lac de Chambon, et en zone espace boisé classé.

De plus, un itinéraire de petite randonnée et un sentier emprunté par des VTTistes cheminent sur le futur tracé de la piste d'accès.

8.2 IMPACT PREVISIBLE

Ce projet n'aura aucun impact sur l'environnement hormis sur les aspects visuels suivants :

- la piste projetée est semblable à celle existante à la cote 204,00 m NGF. L'impact visuel attendu est donc d'ores et déjà observable et restera limité (voir annexe 1),
- pour la plateforme, le but est de répondre aux objectifs de sûreté notamment par la vision d'ensemble des installations que procure cette implantation. Ainsi, dans cette zone, la végétation laissera sa place au rocher en continuité avec la langue minérale située sous l'évacuateur de crue (voir annexe 1),
- le local, regroupant plusieurs fonctions pour la gestion des crues, est compact sur un seul niveau,
- le raccordement du nouveau cheminement de randonnée (sur la future piste d'accès) au sentier existant s'effectuera discrètement au Sud de la plateforme (voir annexe 3).

9. LA REALISATION

9.1 DESCRIPTION DES TRAVAUX

La réalisation de ce projet induit principalement des travaux classiques de défrichage, de terrassement et de maçonnerie.

L'entreprise implantera sa base vie sur l'aire de retournement/stockage existant en sur-largeur de la piste actuelle et mettra en place, en plus de son balisage, les panneaux d'information pour les tiers (marcheurs, VTTistes) empruntant habituellement le sentier de randonnée. Ce sentier et ses différents raccordements seront fermés pendant la phase de travaux pour écarter tout risque vis-à-vis des usagers.

9.1.1 DEFRICHEMENT/DEBOISEMENT

Le défrichage/déboisement intéressera la zone d'implantation de la piste d'accès et de la plateforme d'implantation du local. La surface totale tenant compte des pentes de talus à respecter est de l'ordre de 3000 m² (piste : 1700 m², plateforme : 1100 m² - voir annexes 1 et 2).

Les principales étapes des travaux de déboisement, soumises à autorisation, sont les suivantes :

- Fermeture des accès au sentier de randonnée,
- Implantation des emprises de la piste et de la plateforme,
- Débroussaillage et déboisement des zones d'emprise,
- Dessouchage et évacuation des souches.

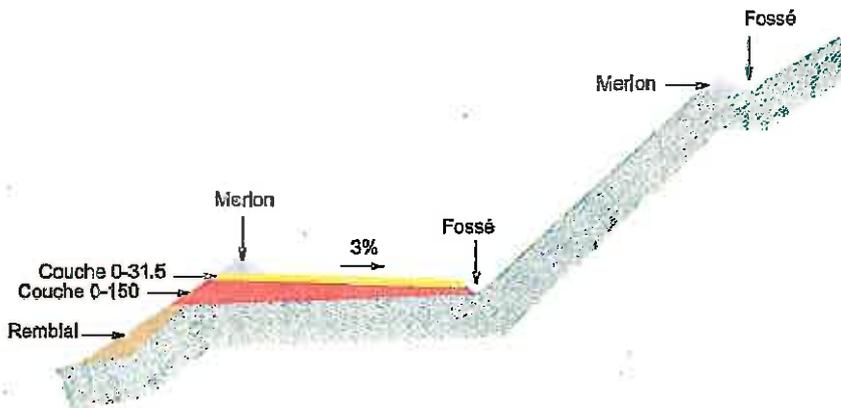
9.1.2 TERRASSEMENT

La piste d'accès de 4 m de large relie la plateforme à la piste existante. Comme la plateforme, elle sera taillée dans le versant (sous-bois et rocher) surplombant la rive gauche de l'évacuateur de crue. En tête des déblais, un fossé de crête récupère les eaux de ruissellement du versant et les rejette à l'aval de la piste et de la plateforme. Un merlon de protection est disposé en tête de talus pour éviter les chutes accidentelles. Une partie des déblais sera réutilisée sur place pour les parties en remblai. Si nécessaire (zones meubles), une couche de fondation d'épaisseur 80 cm sera réalisée en 0-150 mm. La couche de forme est réalisée sur un géotextile par régilage et compactage de 0-31.5 mm sur 20 cm d'épaisseur. La piste et la plateforme possèdent une pente de 3% permettant l'évacuation des eaux de pluie vers le fossé de collecte. Les talus rocheux sont purgés afin d'éliminer les blocs instables. Un renforcement par des clous et un grillage pourra, selon la nécessité, renforcer la stabilité des blocs en place.

Les principales étapes des travaux de terrassement sont les suivantes :

- Décapage de la terre végétale,
- Terrassement du fossé de crête,
- Démolition des zones rocheuses (minage, BRH) et mise en stock des déblais (compris fouilles du local)
- Purge et renforcement par clouage et/ou grillage, si nécessaire du talus rocheux,
- Réalisation des remblais avec une partie du stock des déblais et compactage,
- Réalisation des merlons de protection,
- Réalisation des fossés, des tranchées et des descentes d'eau pluviales,
- Réalisation d'une couche de fondation de 80 cm d'épaisseur en 0-150 mm sur les déblais en zone meuble et les remblais,
- Pose d'un géotextile,
- Réalisation de la couche de forme en 0-31,5 mm sur 20 cm d'épaisseur,
- Réalisation du raccordement du sentier de randonnée.

Coupe de principe (voir annexes 2 et 3)



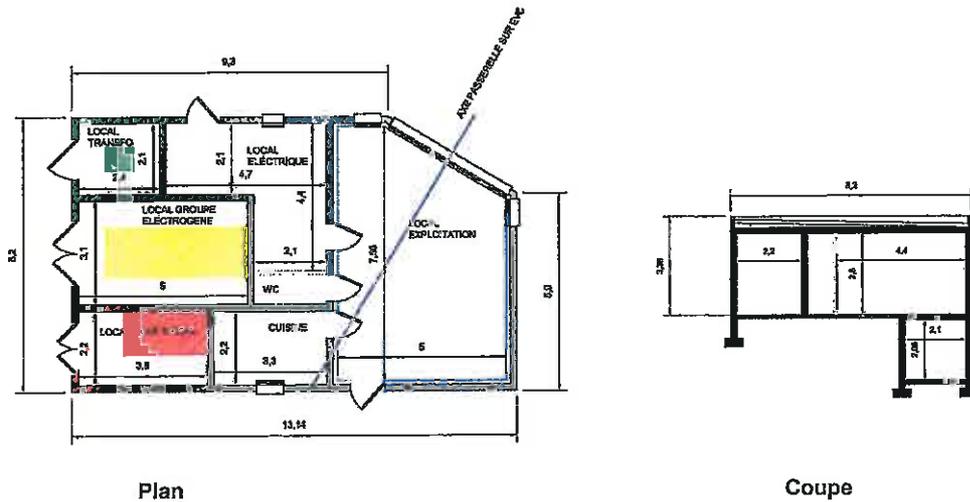
9.1.3 LOCAL POUR LA GESTION DES CRUES

Cette construction de 108 m² abrite : une pièce dédiée à l'exploitation (vision amont et aval de l'évacuateur de crue), un local électrique, un espace dédié au transformateur (sur bac de rétention), un espace dédié au groupe électrogène, un espace dédié à la cuve à fioul (1200 l), un espace cuisine et des toilettes. Ce local d'un seul niveau avec une toiture terrasse comporte un vide-sanitaire partiel. Dans ce dernier, la cuve de récupération des eaux pluviales permettra un fonctionnement autonome des toilettes. Par ailleurs, une fosse toute eau enterrée récupèrera les eaux usées sans rejet des effluents (vidange systématique et/ou périodique).

Les travaux de construction du local restent des travaux classiques de maçonnerie :

- Finition du fond de fouille,
- Réalisation des fondations en béton armé,
- Réalisation des murs de soubassement avec leur protection d'étanchéité,
- Bétonnage des dalles,
- Montage des murs en parpaings, pose des linteaux,
- Bétonnage de la toiture terrasse,
- Pose des menuiseries,
- Travaux de second œuvre.

Plan et coupe de principe (voir annexe 4)



9.1.4 BELVEDERE ET SENTIER DE RANDONNEE

Un petit belvédère doté d'un panneau d'information (voir ci-dessous) et des éléments de sécurité (garde-corps) sera réalisé à proximité du local permettant ainsi une vue d'ensemble sécurisée du site pour les tiers depuis la cote 216,00 m NGF. Ce belvédère constituera une pause agréable et pédagogique sur l'itinéraire de randonnée reconstitué comme suit : la nouvelle piste d'accès, puis la traversée de la plateforme par l'accès au local le long de la façade Ouest et le raccordement à l'actuel sentier à l'extrémité Sud de la plateforme.

Panneau d'information sur la piste actuelle



9.2 PLANNING PREVISIONNEL

L'obtention des différentes autorisations sont un préalable à la réalisation des travaux de construction du local et de sa piste d'accès pour la gestion des crues du barrage d'Eguzon. EDF envisage de débuter les travaux de terrassement début 11/2013 pour une durée de 2 mois. La construction du local et des annexes de finition (belvédère, garde-corps) seront réalisés en suivant courant 2015.

9.3 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX EN PHASE TRAVAUX

Hormis les risques propres aux activités de défrichage, de terrassement et de maçonnerie qui respecteront la réglementation en vigueur, deux risques principaux pour l'environnement sont identifiés comme suit :

Le premier risque lié à la réalisation des travaux est le non respect, par l'entreprise, des surfaces de défrichage et de terrassement sur des secteurs non prévus. L'implantation (marquage des arbres et piquetage) sera donc réalisée par un géomètre et fera l'objet d'un point d'arrêt.

Le second risque est la pollution (eau/sol) principalement par rejet accidentel d'hydrocarbures des engins de chantier ou des stockages. Ainsi, les mesures spécifiques (bac de rétention, zone adaptée d'entretien et de ravitaillement des engins, conformité des engins utilisés, dispositif de kit anti-pollution...) seront mises en œuvre pour la durée des travaux.

Afin de vérifier la conformité des travaux et des mesures propres à la protection de l'environnement, un contrôleur de travaux sera sur place en moyenne 1 fois par semaine. Les réunions hebdomadaires et les différents points d'arrêt permettront la maîtrise des différentes phases.

10. ANNEXES

10.1 ANNEXE 1 – IMPACT ZONE BOISEE

EGUZON – Projet Local gestion des crues: Piste d'accès et plateforme d'implantation du local



Vue générale de la zone boisée



Vue du sous-bois



Vue de la piste actuelle

Surface à déboiser (feuillus, résineux)

Plateforme: 1100 m²

-Piste: 1700 m²

(Surfaces inclues tenant compte des débris/rembris – Plan réf. dossier 0904271 – Plan Topographique – Août 2009)

Piste

-Longueur: 90 m

-Largeur: 4 m

Plateforme

-Longueur: 36 m

-Largeur: variable de 4 m à 11 m

EDF - CILH
Service Projet Génie Civil - BRIVE

BARRAGE D'EGUZON

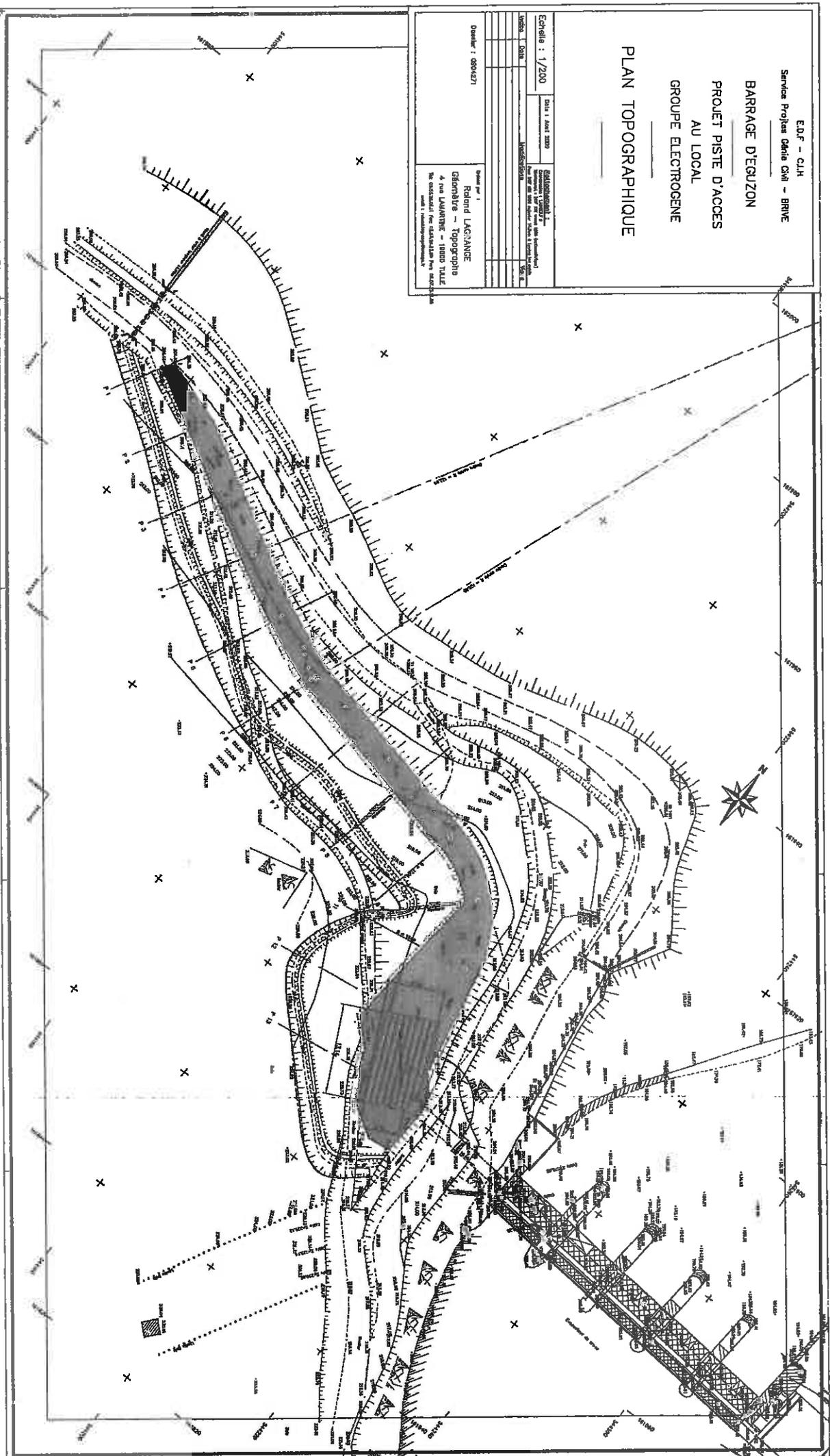
PROJET PISTE D'ACCES
AU LOCAL
GROUPE ELECTROGENE

PLAN TOPOGRAPHIQUE

Echelle : 1/250
Date : Juin 2000
Dessiné par :
Vérifié par :
Approuvé par :
Date de validité : 1 an

Ouvrage : 0804271

Élaboré par :
Roland LAGRANGE
Génie civil - Topographie
4 rue LAURENTIE - 16000 TALLE
Relevé et plan topographique par ordinateur
à l'aide d'un système de coordonnées géographiques



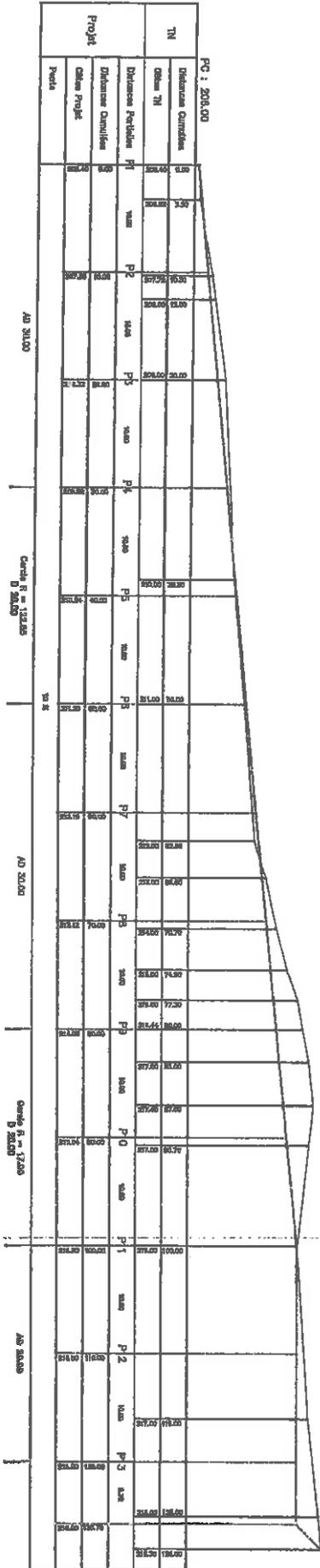
BARRAGE D'EGUIZON

Profil en long

Projet piste d'accès au local Groupe Electrogène

Echelle : 1/200

Dossier : 09042724



BARRAGE D'EGUZON

Profils en travers

Projet piste d'accès au local Groupe Electrogène

Echelle : 1/100

Dossier : 09042711

P 1

PC : 206.00

Distances TN		Cotes TN		Distances Projet		Cotes Projet	
2.90	206.35	0.00	206.40	0.00	206.40	0.00	206.40
1.20	206.42	1.30	206.57	2.00	206.40	2.00	206.40
1.30	206.57	2.50	205.90	2.50	205.90	2.50	205.90
2.75	206.60	4.85	205.00	4.50	207.60	4.50	207.60
3.60	207.50	5.00	208.00	5.00	208.40	5.00	208.40
4.85	208.00	6.00	207.90	6.00	207.90	6.00	207.90
7.30	209.00	6.50	207.90	7.90	209.30	7.90	209.30
8.50	209.60						
5.70	206.40	3.50	206.44	3.50	206.44	3.50	206.44
3.20	206.45	2.00	207.42	2.00	207.42	2.00	207.42
1.90	206.56	0.00	207.35	0.00	207.35	0.00	207.35
0.00	207.70	0.50	208.00	0.50	208.00	0.50	208.00
2.00	208.15	2.00	207.30	2.00	207.30	2.00	207.30
2.60	208.66	2.50	208.80	2.50	208.80	2.50	208.80
3.50	209.00	5.50	209.60	5.50	209.60	5.50	209.60
6.00	210.00	6.00	210.30	6.00	210.30	6.00	210.30
6.50	210.30	6.50	210.30	6.50	210.30	6.50	210.30
7.00	209.80	7.00	209.80	7.00	209.80	7.00	209.80
7.50	209.80	7.50	209.80	7.50	209.80	7.50	209.80
8.85	211.15	8.85	211.15	8.85	211.15	8.85	211.15
9.20	211.27						

P 2

PC : 206.00

Distances TN		Cotes TN		Distances Projet		Cotes Projet	
5.70	206.40	3.50	206.44	3.50	206.44	3.50	206.44
3.20	206.45	2.00	207.42	2.00	207.42	2.00	207.42
1.90	206.56	0.00	207.35	0.00	207.35	0.00	207.35
0.00	207.70	0.50	208.00	0.50	208.00	0.50	208.00
2.00	208.15	2.00	207.30	2.00	207.30	2.00	207.30
2.60	208.66	2.50	208.80	2.50	208.80	2.50	208.80
3.50	209.00	5.50	209.60	5.50	209.60	5.50	209.60
6.00	210.00	6.00	210.30	6.00	210.30	6.00	210.30
6.50	210.30	6.50	210.30	6.50	210.30	6.50	210.30
7.00	209.80	7.00	209.80	7.00	209.80	7.00	209.80
7.50	209.80	7.50	209.80	7.50	209.80	7.50	209.80
8.85	211.15	8.85	211.15	8.85	211.15	8.85	211.15
9.20	211.27						

BARRAGE D'EGUZON

Profils en travers

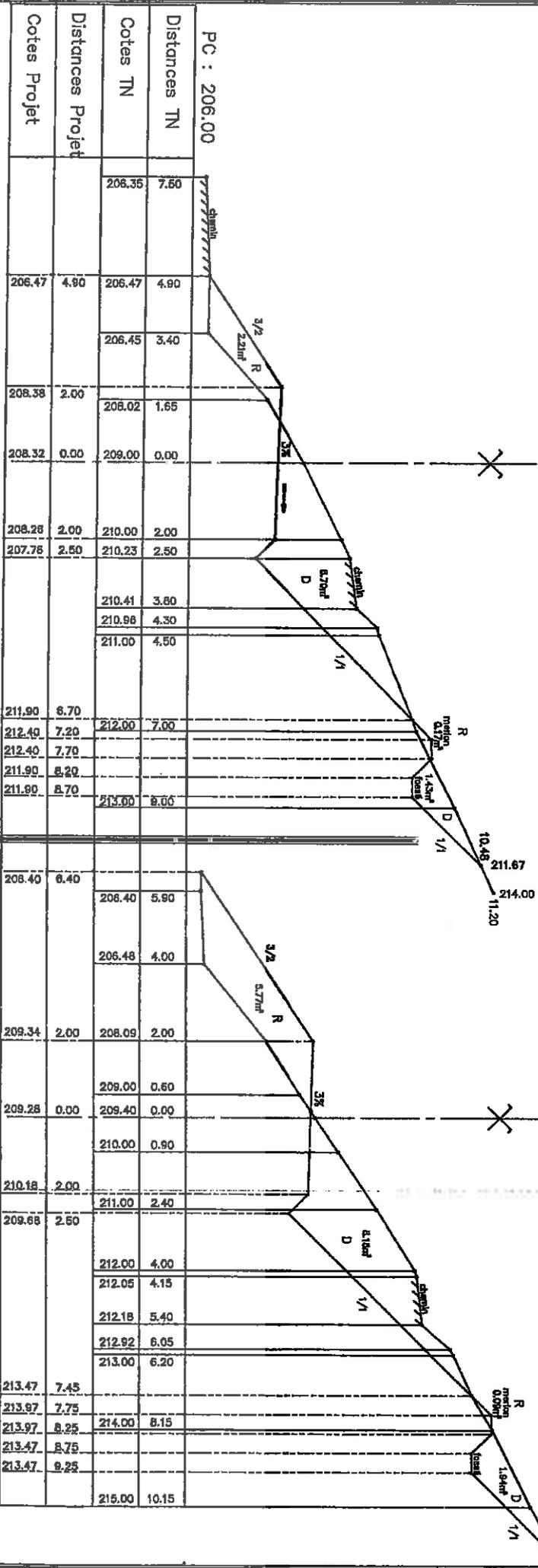
Projet piste d'accès au local Groupe Electrogène

Echelle : 1/100

Dossier : 09042713

P 3

P 4



BARRAGE D'EGUZON

Profils en travers

Projet piste d'accès au local Groupe Electrogène

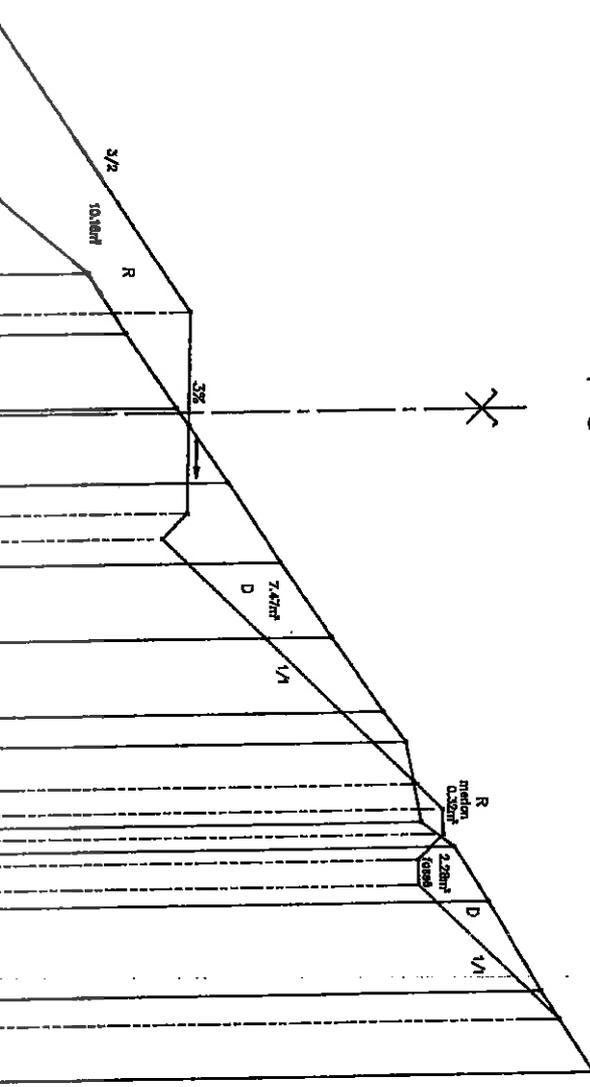
Echelle : 1/100

Dossier : 09042715

P 5

PC : 206.00

Distances TN	Cotes TN	Distances Projet	Cotes Projet
206.40	7.10	8.00	206.40
206.50	4.30		
208.26	2.80		
209.00	1.60	2.00	210.30
210.00	0.10		
210.07	0.00	0.00	210.24
211.00	1.40		
212.00	3.00	2.00	210.18
213.00	4.50	2.50	209.68
214.00	6.00		
214.43	6.60		
214.63	7.45		
215.13	7.95		
215.13	8.45		
214.63	8.65		
214.63	8.75		
216.00	9.80		
217.00	11.60	12.16	217.34
218.00	13.24		



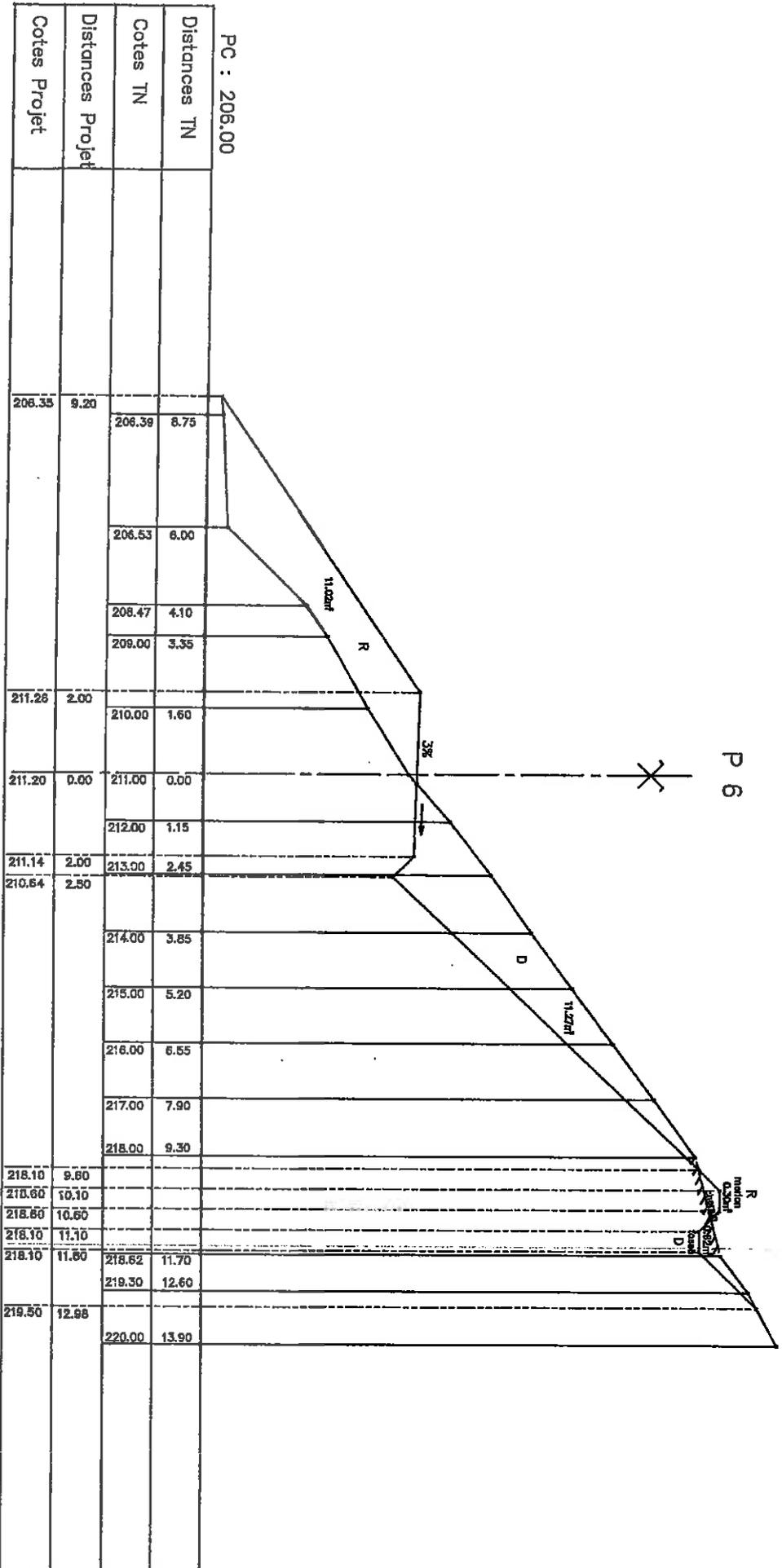
BARRAGE D'EGUZON

Profils en travers

Projet piste d'accès au local Groupe Electrogène

Echelle : 1/100

Dossier : 09042716



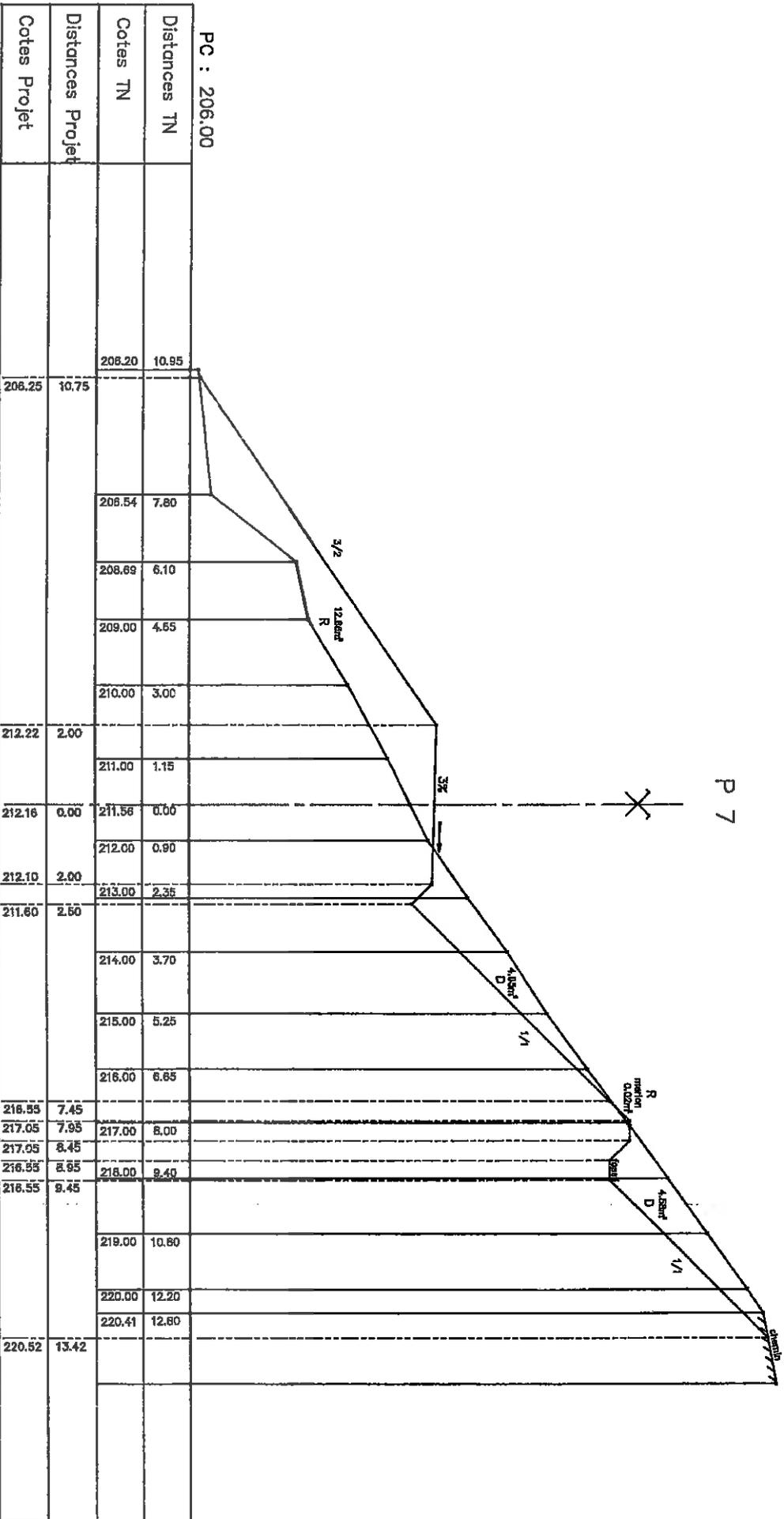
BARRAGE D'EGUZON

Profils en travers

Projet piste d'accès au local Groupe Electrogène

Echelle : 1/100

Dossier : 0904277



BARRAGE D'EGUZON

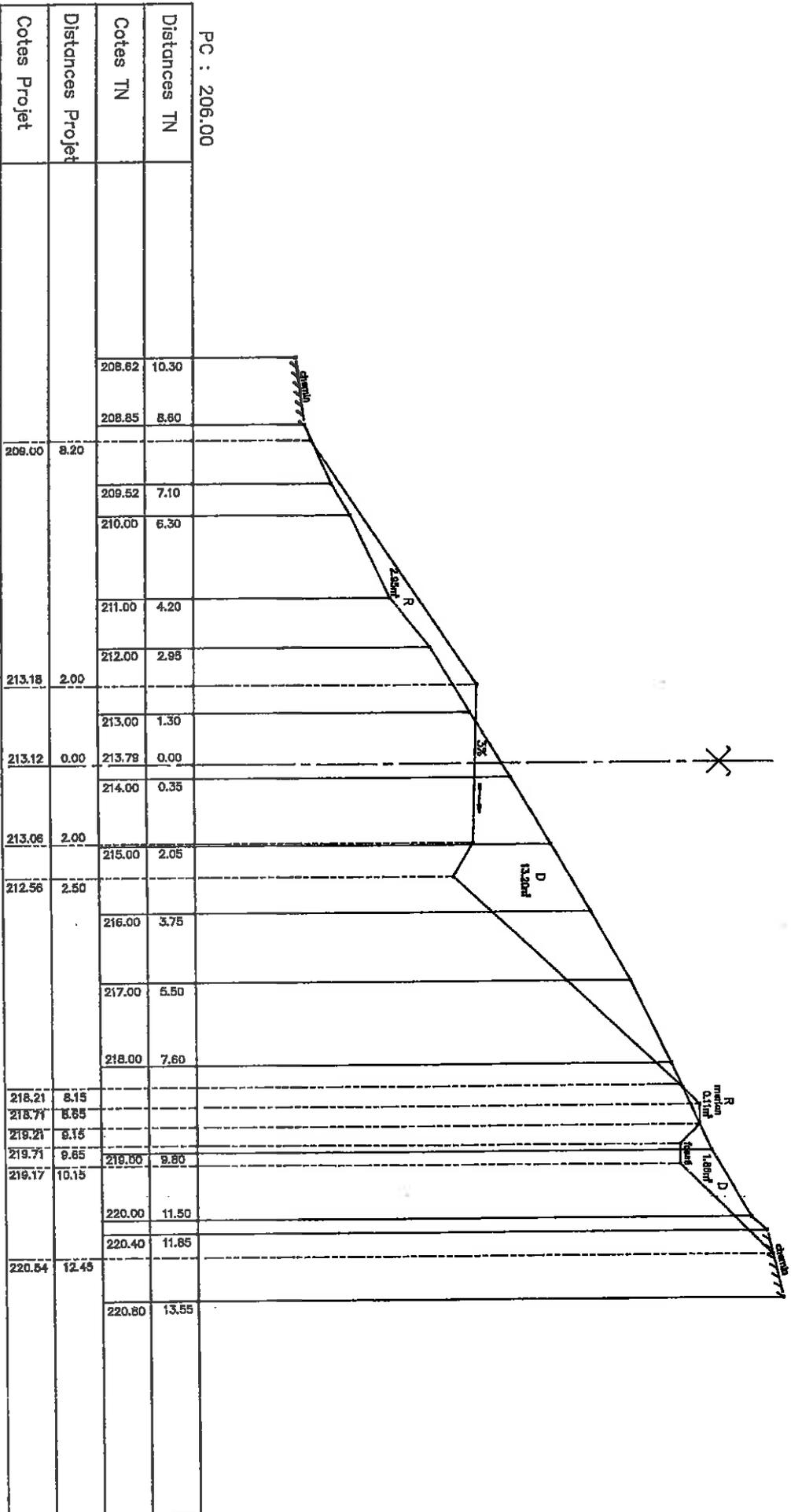
Profils en travers

Projet piste d'accès au local Groupe Electrogène

Echelle : 1/100

Dossier : 09042718

P 8



BARRAGE D'EGUZON

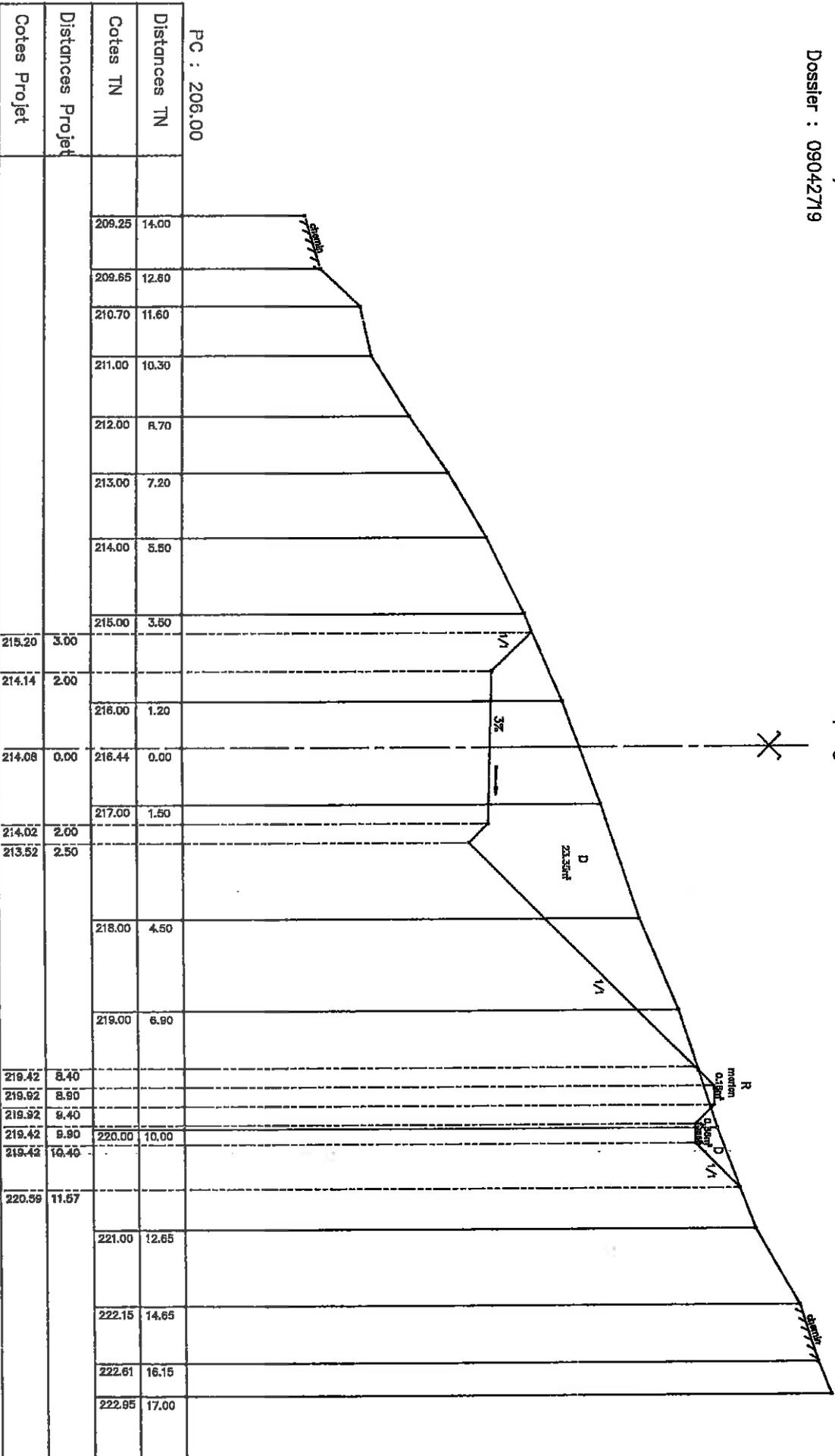
Profils en travers

Projet piste d'accès au local Groupe Electrogène

Echelle : 1/100

Dossier : 09042719

P 9



BARRAGE D'EGUZON

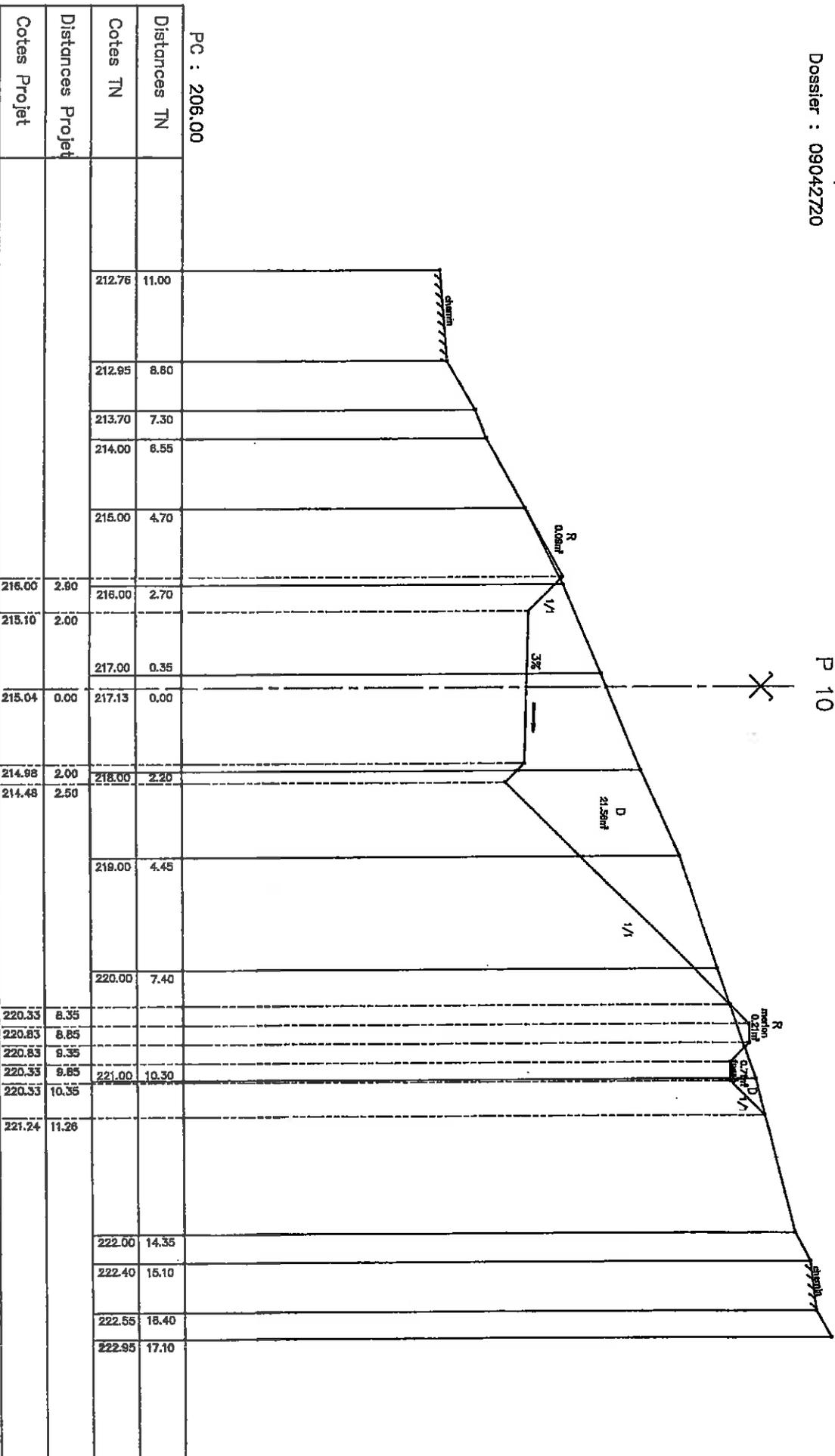
Profils en travers

Projet piste d'accès au local Groupe Electrogène

Echelle : 1/100

Dossier : 09042720

P 10



BARRAGE D'EGUZON

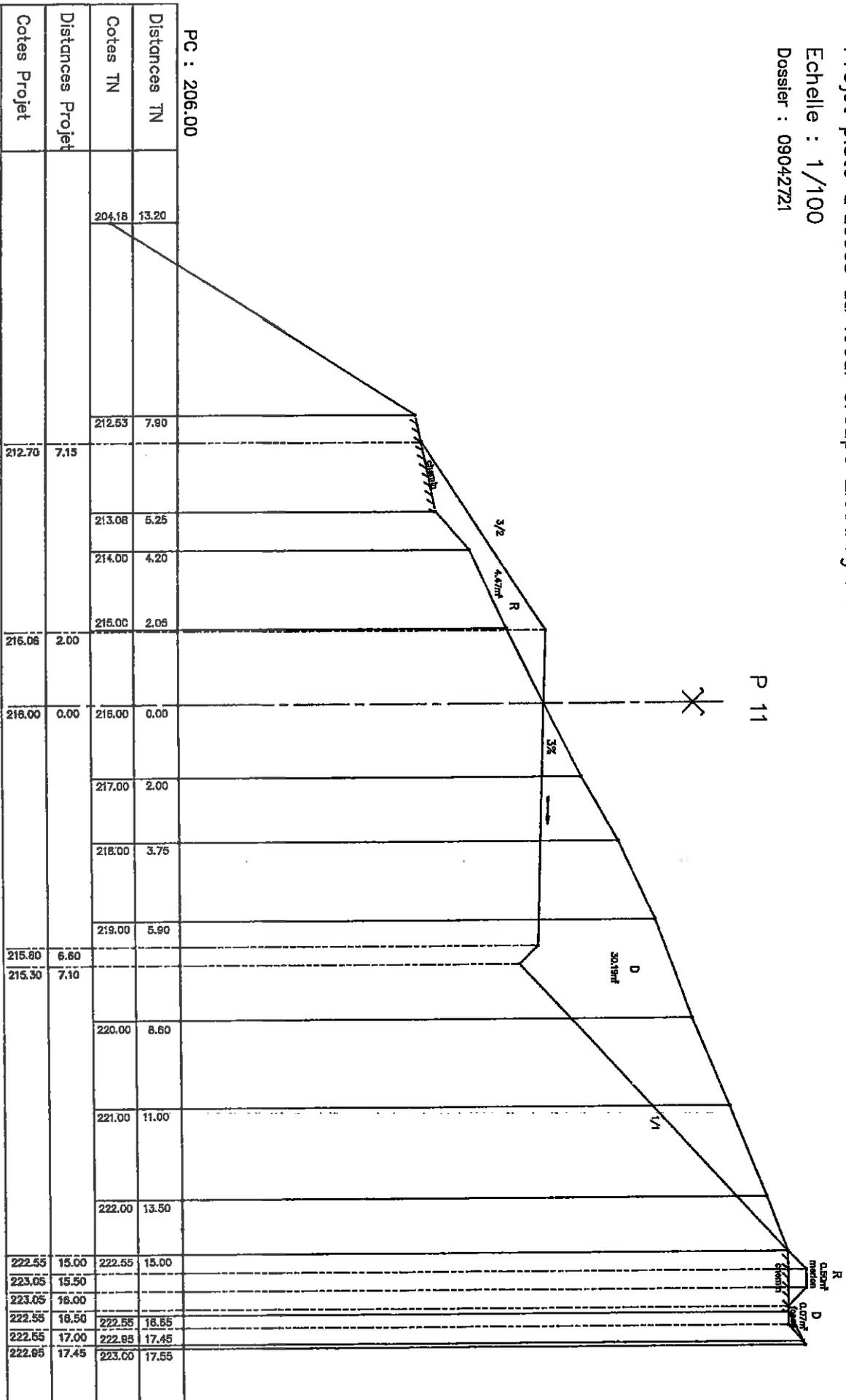
Profils en travers

Projet piste d'accès au local Groupe Electrogène

Echelle : 1/100

Dossier : 09042721

P 11



BARRAGE D'EGUZON

Profils en travers

Projet piste d'accès au local Groupe Electrogène

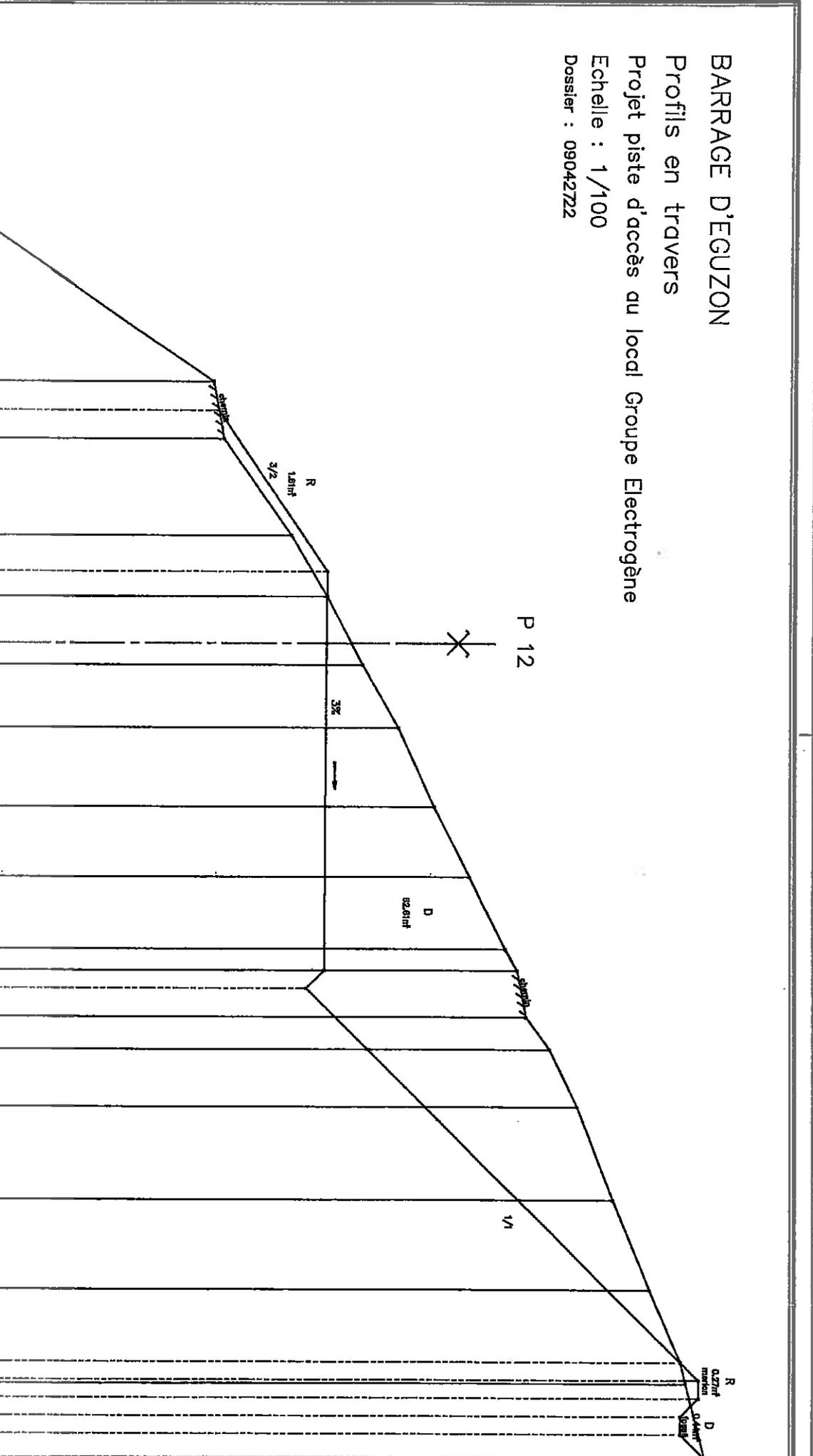
Echelle : 1/100

Dossier : 09042722

P 12

PC : 206.00

Distances TN	Cotes TN	Distances Projet	Cotes Projet
13.30	204.08		
7.30	212.78	6.50	212.90
5.70	213.10		
3.00	214.52		
1.30	216.00	2.00	216.00
0.00	216.68	0.00	215.99
0.60	217.00		
2.35	218.00		
4.55	219.00		
6.50	220.00		
8.50	221.00		
9.10	221.32	9.10	215.95
		8.60	215.48
10.40	221.57		
11.30	222.22		
12.90	223.00		
15.50	224.00		
18.00	225.00		
		20.00	225.85
20.60	226.00	20.60	226.35
		21.00	226.35
		21.30	225.85
		22.00	225.85
		22.66	226.52



BARRAGE D'EGUZON

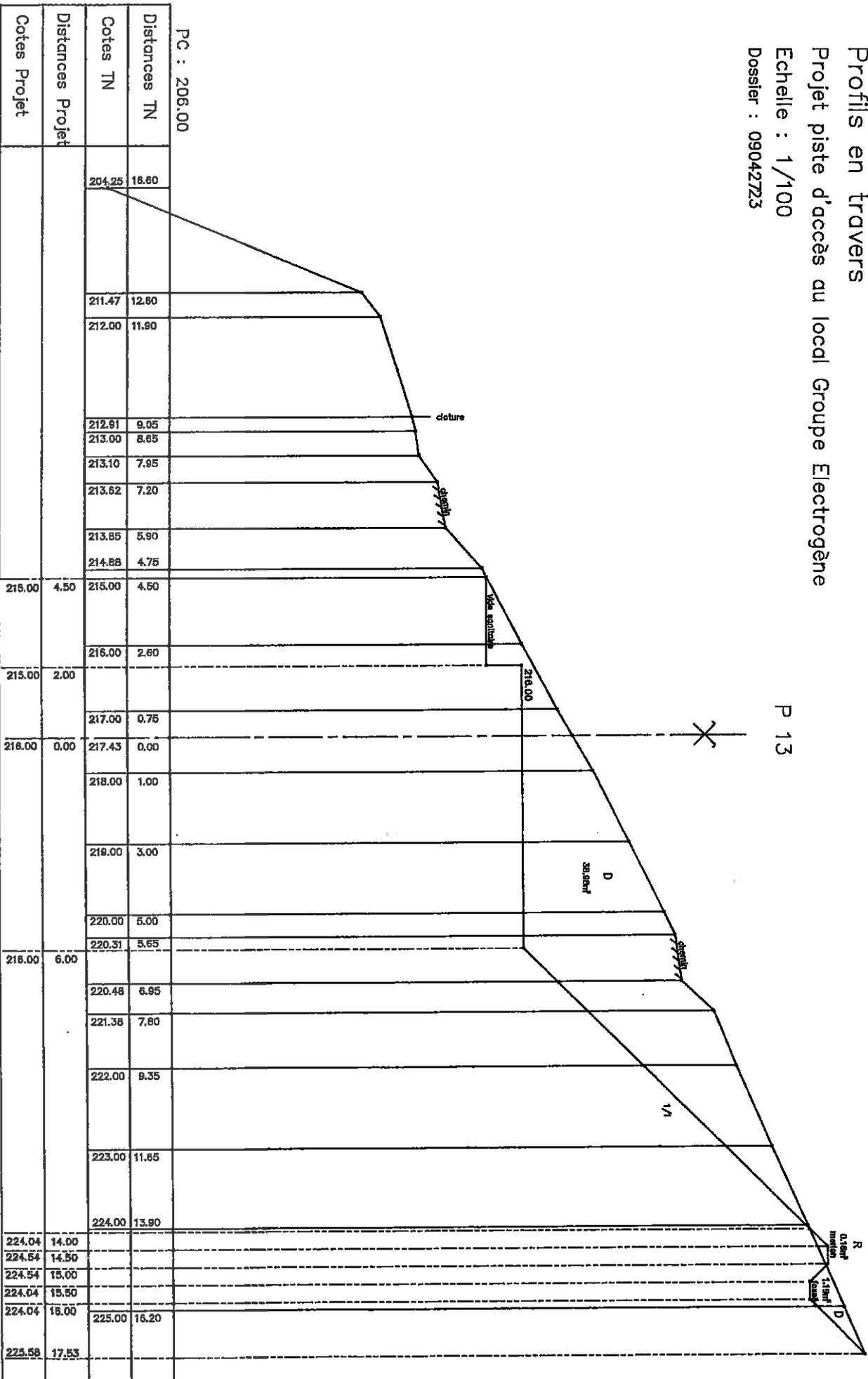
Profils en travers

Projet piste d'accès au local Groupe Electrogène

Echelle : 1/100

Dossier : 09042723

P 13



10.3 ANNEXE 3 – CUBATURE

(voir définition des profils Pn en annexe 2)

TOPOGRAPHE

4, rue Lamartine
19000 TULLE
Tél. 05 55 26 01 11
Fax. 05 55 26 82 80
roland.lagrange@orange.fr

BARRAGE D'EGUZON

PROJET PISTE D'ACCES AU LOCAL GROUPE

Cube

1) <u>Déblai :</u>	<u>Piste et plateforme</u>	<u>Fossé</u>
P 1 : 1.13m ² x 5.00 =	5.65m ³	4.85m ³
P 2 : 4.83m ² x 10.00 =	48.30m ³	10.10m ³
P 3 : 8.70m ² x 10.00 =	87.00m ³	14.30m ³
P 4 : 8.15m ² x 10.00 =	81.50m ³	19.40m ³
P 5 : 7.47m ² x 10.00 =	74.70m ³	22.80m ³
P 6 : 11.27m ² x 10.00 =	112.70m ³	6.20m ³
P 7 : 4.65m ² x 10.00 =	46.50m ³	45.80m ³
P 8 : 13.20m ² x 10.00 =	132.00m ³	18.60m ³
P 9 : 23.35m ² x 10.00 =	233.50m ³	8.60m ³
P10 : 21.56m ² x 10.00 =	215.60m ³	7.10m ³
P11 : 30.19m ² x 10.00 =	301.90m ³	0.70m ³
P12 : 62.61m ² x 10.00 =	626.10m ³	4.40m ³
P13 : 39.98m ² x 10.00 =	<u>399.80m³</u>	11.90m ³
Fossé après P13 : 3.00m ² x 10.00 =		30.00m ³
Fossé plateforme : 2.50m ² x 14.00 =		<u>35.00m³</u>
	2365.25m ³	239.75m ³

Total : 2605m³

Descente P10 9.00ml
Descente P 8 8.00ml
17.00ml

Traversé chemin buse Ø400 9.00ml

TOPOGRAPHE

ROLAND LAGRANGE

Géomètre - Topographe

Cube

2)	<u>Remblai :</u>	<u>Piste et plateforme</u>	<u>Merlon/Fossé</u>
P 1 :			1.05m ³
P 2 :	1.33m ² x 10.00 =	13.30m ³	3.60m ³
P 3 :	2.21m ² x 10.00 =	22.10m ³	1.70m ³
P 4 :	5.77m ² x 10.00 =	57.70m ³	0.90m ³
P 5 :	10.16m ² x 10.00 =	101.60m ³	3.20m ³
P 6 :	11.02m ² x 10.00 =	110.200m ³	3.00m ³
P 7 :	12.86m ² x 10.00 =	128.60m ³	0.20m ³
P 8 :	2.95m ² x 10.00 =	29.50m ³	1.10m ³
P 9 :			1.60m ³
P10 :	0.09m ² x 10.00 =	0.90m ³	2.10m ³
P11 :	4.47m ² x 10.00 =	44.70m ³	5.00m ³
P12 :	1.61m ² x 10.00 =	16.10m ³	2.70m ³
P13 :			1.60m ³

Total : 550m³

**10.4 ANNEXE 4 – MODIFICATION DU TRACE DU SENTIER DE RANDONNEE
IMPACTE PAR LES TRAVAUX REALISES LORS DE LA CONSTRUCTION DU
LOCAL SEB D'EGUZON**